Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AUX PHILIPPINES

Conseil consulaire – Formation bourses scolaires
Campagne boursière 2018/2019

Manille, le 20 avril 2018

Procès -Verbal

La séance a débuté le vendredi 20 avril 2018 à 9 heures dans les locaux de l'Ambassade de France aux Philippines sous la présidence de M. Laurent LEGODEC, Premier conseiller.

La liste des membres ayant participé à ce comité consulaire figure à l'Annexe 1.

Les travaux se sont déroulés selon l'ordre du jour suivant :

- Etude des premières demandes (8 dossiers)
- Etude des renouvellements (38 dossiers)

Les éléments suivants ont été mis à disposition des membres du Conseil consulaire :

- Ordre du jour
- Instructions générales
- Note de cadrage des travaux des CCB2
- Résumé des travaux de la CNB1
- Liste des pièces justificatives
- Liste des demandes
- Barème applicable à la campagne en cours
- Fiche des tarifs scolaires
- Renseignements sur la situation locale

A l'ouverture de la séance, le Président du conseil a rappelé la confidentialité des débats ainsi que le cadre réglementaire.

Un point sur les travaux de la deuxième commission nationale des bourses a été effectué. Le calendrier de la campagne 2018/2019 a été rappelé.

Le Lycée et le Poste ont veillé à informer au mieux les demandeurs concernant l'ouverture de la campagne des bourses scolaires. Le Lycée Français de Manille a bien voulu diffuser aux familles l'information. En parallèle, l'Ambassade a prévenu par courriel les demandeurs de bourses et diffusé l'information sur son site Internet, la lettre d'information FrancoPhil, ses comptes Twitter et Facebook.

Le cadre budgétaire du CCB1 2018/2019 a été annoncé. L'enveloppe limitative pour le CCB1 de Manille, que l'AEFE à l'issue du dialogue de gestion, s'élève à 465 000 euros. Elle était initialement de 519 610 euros.

Les demandes de bourses étudiées lors de cette commission concernent 46 familles, soit 79 enfants.

L'instruction des dossiers a fait apparaître :

- 39 dossiers recevables pour 464 950. 42 euros,
- 4 dossiers ajourné car incomplet
- 2 dossiers rejetés pour des raisons de revenus ou de patrimoine mobilier plaçant la demande hors barème.

L'indice de parité de pouvoir d'achat IPA est de 84.

Les dossiers ont été présentés aux membres du Conseil consulaire et les propositions du Poste ont été débattues dans le strict respect de l'enveloppe limitative.

Afin de respecter le budget alloué, les mesures suivantes ont été proposées par le CCB Des pondérations ont été proposées pour 8 familles : 5 à la hausse et 3 à la baisse.

Quatre visites à domicile ont été demandées par le Conseil consulaire.

Les travaux ont été conclus le vendredi 20 avril 2018 à 11h15.

Signatures

ANNEXE n° 1

PARTICIPANTS

Etaient présents :

Membre de droit :

- M. HEUSSAFF Louis-Paul, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. HUE Christian, Consul-adjoint (non président du CCB), Consul
- M. LEGODEC Laurent, Chef de poste ou son représentant, Premier conseiller.
- M. LEJEUNE Christophe, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. PORCHERET Brian, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire

Membre désigné :

- M. AUBRY Jean Marc, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur
- M. CHAMPEIL Paul-Alain, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Enseignant
- Mme GIRARD Frédérique, Autre, Comité de Gestion du LFM
- Mme IFF Nadège, Représentant des parents d'élèves, Parent d'élève
- Mme MAYO Cecilia, Autre, Président du Comité de Gestion du LFM
- M. STOFFEL Loic, Agent comptable de l'établissement, DAF
- M. WEBER Jean-Christophe, Représentant établissement d'enseignement, Directeur du Primaire
- Mme WEILER Claire, Représentant des parents d'élèves, Parent
- M. ZOBERMAN Yves, Conseiller culturel ou son représentant, Conseiller culturel

Experts :

- Mme LUCET Valentine, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Absents :

- M. GAUTHIER Philippe, Président d'une société de bienfaisance